

L'affaire des sous-marins : crise diplomatique passagère ou durable ?



Article rédigé par *RT France*, le 27 septembre 2021

[RT France] Vécue comme humiliation et une trahison par les autorités françaises, la crise des sous-marins invite à repenser la relation stratégique entre Paris et Washington, dans un monde en changement.

«Le monde n'est qu'un perpétuel bal masqué où les cœurs se présentent tous sous des dominos roses et riants ; c'est entre eux un continuel échange d'hypocrisie et de dissimulation ; on s'y dit tout, sauf ce qu'on pense ; on y paraît tout, sauf ce qu'on est ; le plus vertueux est celui qui y fait le moins de dupes ; le plus heureux, celui qui ne l'est pas lui-même» : cette citation attribuée à John Petit Senn, poète franco-suisse, montre combien la diplomatie est cette autre face de l'hypocrisie qui structure de manière générale les relations humaines. L'annonce pour le moins brutale le 15 septembre 2021 de la rupture du contrat d'achat de 12 sous-marins conventionnels par les autorités australiennes au profit de sous-marins à propulsion nucléaire acquis auprès des Etats-Unis a été vécue comme un coup de tonnerre pour la France qui avait tissé jusqu'alors des relations de confiance avec l'Australie.

Au-delà de la colère ressentie par les autorités françaises, cette rupture de contrat est la traduction de l'affaiblissement de notre pays sur la scène internationale, et, porte indéniablement atteinte à notre crédibilité. Elle remet en cause plus généralement le respect de la parole donnée. L'inélégance du gouvernement australien l'a ainsi emporté sur toute possibilité de dialogue entre les deux pays.

Et pour cause, une renégociation du contrat eût été parfaitement envisageable, comme cela est normalement l'usage dans les relations d'affaires, même si l'on pourrait rétorquer que jusqu'alors l'Australie avait toujours refusé d'acquiescer des sous-marins à propulsion nucléaire. On pouvait légitimement s'interroger sur les raisons de ce changement soudain de stratégie. Selon les autorités australiennes, les besoins initialement exprimés en 2016, année au cours de laquelle ce contrat a été conclu avec la France, auraient évolué et ne seraient plus adaptées aux menaces croissantes d'une Chine toujours plus agressive dans la zone indo-pacifique.

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/opinions/91079-affaire-sous-marins-crise-diplomatique-passagere-ou-durable>